

*Travaux de la Chambre***RECOURS AU RÈGLEMENT**

M. JARVIS (WILLOWDALE)—LES IMPÔTS DE SHELL CANADA LIMITED

M. Bob Jarvis (Willowdale): Monsieur l'Orateur, je demande la parole pour formuler une objection à propos de renseignements donnés à la Chambre. En posant sa question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Hnatyshyn), le député d'Outremont (M. Lalonde) a prétendu que la compagnie Shell n'avait pas payé d'impôt en 1978.

J'aimerais rectifier les faits, monsieur l'Orateur. En 1978, il est vrai que cette compagnie n'a payé aucun impôt sur le revenu à cause de l'intensification des travaux de prospection et de la diminution des dépenses. Par contre, en ce qui concerne les autres genres d'impôts, la compagnie Shell Oil a payé, en 1978, 138 millions de dollars sous forme d'autres impôts et 205 millions en redevances, soit 343 millions en tout.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député admettra qu'il s'agit là d'un sujet de débat et non d'un recours au Règlement.

M. McGRATH—LES PERMIS POUR CHALUTIERS CONGÉLATEURS—RECTIFICATION DE LA RÉPONSE DONNÉE

L'hon. James A. McGrath (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Avec votre permission, j'aimerais corriger la réponse que j'ai donnée au député de South West Nova (M. Haliburton) à la suite de sa question sur les chalutiers congélateurs.

En vérifiant les faits, je me suis rendu compte que je m'étais trompé. Mon prédécesseur a, en réalité, délivré 13 permis pour des chalutiers congélateurs en avril dernier. Sur ce nombre, six étaient pour la pêche illimitée des poissons de fond. Le député avait, bien sûr, raison quand il a dit que deux de ces permis étaient détenus par des habitants de la Nouvelle-Écosse.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, puis-je pose la question habituelle à propos des travaux prévus pour la prochaine semaine?

M. Baker (Nepean-Carleton): Monsieur l'Orateur, nous poursuivons aujourd'hui l'étude du bill C-20, tendant à accorder un crédit d'impôt à l'impôt foncé. Demain est une journée réservée, sauf erreur, au parti du député. La semaine prochaine, nous poursuivrons le débat sur le bill C-20. J'espère que le député et d'autres pourront s'entendre sur le temps nécessaire à cet égard. Nous pourrions peut-être envisager de renvoyer le bill au comité où l'on pourrait l'étudier en profondeur et examiner d'éventuels amendements. Voilà les travaux pour la semaine prochaine. Il y aura un autre jour réservé vendredi prochain, et je suis disposé à le désigner officiellement maintenant.

Pour la gouverne des députés, je dirai que les leaders des partis et d'autres députés ont en des conversations au sujet d'autres mesures législatives. Il y a tout d'abord le bill relatif au transport des marchandises dangereuses. Sauf erreur, la Chambre est disposée à étudier ce bill rapidement et à en saisir

le comité. J'aimerais obtenir l'assurance qu'il en est bien ainsi. Peut-être pourrions-nous discuter entre nous des modalités à adopter à cette fin.

Les députés sont aussi d'accord apparemment pour adopter rapidement le bill C-4, tendant à modifier la loi sur la Banque fédérale de développement. Tous les partis semblent on ne peut plus pressés d'accélérer l'étude de ce petit bill.

J'espère pouvoir présenter d'ici un ou deux jours le bill concernant les anciens combattants, sujet auquel le député de Winnipeg-Nord-Centre s'intéresse beaucoup. Je tiens à lui faire savoir que le gouvernement a approuvé un bill à cet égard. Le comité de planification des mesures législatives que j'ai l'honneur de présider va en être saisi. Dès que le comité aura fini de l'examiner et que le cabinet l'aura approuvé, il sera inscrit très rapidement au *Feuilleton*.

Je dirai bien franchement qu'il me tarde qu'on s'entende avec mes honorables amis, sur l'étude du budget principal des dépenses et sur la durée du débat qu'ils souhaitent y consacrer. J'espère que nous pourrions ajourner les travaux parlementaires, au plus tard le 21 décembre, pour un congé de Noël assez long—je ne suis pas en mesure d'en annoncer pour le moment la durée à la Chambre—mais j'espère bien que tout se passera comme prévu.

Je pourrais ajouter que nous semblons sur le point de nous entendre pour terminer avant Noël l'étude en deuxième lecture du bill C-15 concernant l'accès à l'information. Il y a bon espoir que nous pourrions terminer ce soir toutes les étapes de l'étude du bill C-6 concernant les allocations de conjoint.

Au cours de la période des questions, j'ai dit que je déposerais demain le document sur la réforme parlementaire inscrit en mon nom. Nous ferons bientôt inscrire une motion au *Feuilleton* à ce sujet. J'aimerais certes qu'un comité soit saisi de toute la question des modifications à apporter à la procédure de la Chambre—et pas seulement de mon document—afin que nous puissions étudier la réforme à effectuer à la Chambre des communes.

Je suis impatient de fixer une date, si possible, pour discuter de la création de quatre comités spéciaux, soit ceux concernant l'Agence d'examen de l'investissement étranger, le bénévolat, les dépassements de coûts et la réadaptation, pour que ces comités puissent se mettre à l'œuvre.

C'est là un programme législatif raisonnable, pas trop chargé, que nous pourrions réaliser d'ici au 21 décembre. J'espère qu'à la réunion que je convoquerai pour la semaine prochaine, nous aurons le temps de discuter de ces questions.

Pendant que j'ai la parole, je vous serais reconnaissant de demander au leader du gouvernement et au leader de l'opposition à la Chambre—pardon, pas au leader de l'opposition, mais au leader du Nouveau parti démocratique—si nous pourrions étudier ce soir le bill C-6, comme nous en avons parlé.

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, nous sommes prêts à étudier le projet de loi concernant les allocations au conjoint après 8 heures et à lui faire franchir toutes les étapes. Nous nous sommes entendus là-dessus et nous sommes prêts à procéder de la sorte.